

SÉANCE ORDINAIRE 15 SEPTEMBRE 2014

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES TENUE LE QUINZIÈME JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DEUX MILLE QUATORZE SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR ALEXANDRE TOMÉO. LA SÉANCE DÉBUTE À DIX-HUIT HEURES TRENTE.

Sont présents formant quorum :

Mme Manon Robitaille, représentante de Deux-Montagnes

M. Louis-Philippe Marineau, représentant de Saint-Joseph-du-Lac

Sont absents

M. Normand Clermont, représentant de Pointe-Calumet, président
 M. Yves Legault, représentant de Ste-Marthe-sur-le-Lac, vice-président

Sont également présents :

- M. Stéphane Giguère, agissant à titre de secrétaire intérimaire pour la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes
- Mme Chantal Ladouceur, agissant à titre de trésorière pour la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes
- M. Alexandre Toméo, délégué substitut pour la municipalité de Pointe-Calumet
- M. Denis Berthelette, directeur travaux publics, Deux-Montagnes
- M. Carl Lavoie, directeur travaux publics, Sainte-Marthe-sur-le-Lac

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Résolution RT 078-09-2014

1.1 NOMINATION D'UN PRÉSIDENT POUR LA SÉANCE DU 15 SEPTEMBRE 2014 EN REMPLACEMENT DE MONSIEUR NORMAND CLERMONT

Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu de nommer monsieur Alexandre Toméo président de la séance du 15 septembre 2014 en l'absence de monsieur Normand Clermont.

Résolution RT 079-09-2014

1.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 15 SEPTEMBRE 2014

Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du 15 septembre 2014 du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes.

PROCÈS-VERBAL

Résolution RT 080-09-2014

2.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 AOÛT 2014

Il est proposé par madame Manon Robitaille Appuyé de monsieur Louis-Philippe Marineau

Et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 août 2014 du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes. Les membres du conseil confirment avoir reçu une copie du procès-verbal.



ADMINISTRATION

Résolution RT 081-09-2014

3.1 <u>NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE INTÉRIMAIRE POUR LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES</u>

CONSIDÉRANT l'article 587 du Code municipal relativement à la

nomination du secrétaire et du trésorier(ère) d'une régie;

CONSIDÉRANT le départ de madame Guylaine Comtois, directrice

générale de la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac, qui agissait comme secrétaire-trésorière pour la Régie de

traitement des eaux usées de Deux-Montagnes;

Conséquemment,

Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu de nommer monsieur Stéphane Giguère, directeur général par intérim de la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac, à titre de secrétaire intérimaire pour la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes. Le secrétaire intérimaire est autorisé à signer les documents et les effets bancaires pour et au nom de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes.

Résolution RT 082-09-2014

3.2 <u>NOMINATION D'UNE TRÉSORIÈRE POUR LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES</u>

CONSIDÉRANT l'article 587 du Code municipal relativement à la

nomination du secrétaire et du trésorier(ère) d'une régie;

CONSIDÉRANT le départ de madame Guylaine Comtois, directrice

générale de la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac, qui agissait comme secrétaire-trésorière pour la Régie de

traitement des eaux usées de Deux-Montagnes;

Conséquemment,

Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu de nommer madame Chantal Ladouceur, trésorière de la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac, à titre de trésorière pour la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes. La trésorière est autorisée à signer les documents et les effets bancaires pour et au nom de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes.

Résolution RT 083-09-2014

3.3 NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR PRINCIPAL POUR ACCÈS-D AFFAIRE

CONSIDÉRANT QUE madame Guylaine Comtois était l'administrateur

principal pour Accès-D Affaire pour la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes;

le départ de madame Guylaine Comtois, secrétaire-

trésorière, en date du 5 septembre 2014;

Conséquemment,

CONSIDÉRANT

Il est proposé par madame Manon Robitaille Appuyé de monsieur Louis-Philippe Marineau

Et unanimement résolu de nommer madame Chantal Ladouceur comme administrateur principal pour Accès-D Affaire en remplacement de madame Guylaine Comtois. Madame Ladouceur aura les pleins pouvoirs pour l'administration d'Accès-D Affaire auprès de Desjardins.



Résolution RT 084-09-2014

3.4 <u>DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS D'AOÛT 2014</u>

Il est proposé par Louis-Philippe Marineau Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu d'autoriser le paiement des comptes présentés sur la liste établie au 10-09-2014 au montant de **26 109.64 \$.** La liste des comptes à payer est jointe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

EXPLOITATION

Résolution RT 085-09-2014

4.1 <u>DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL D'EXPLOITATION DES ÉTANGS AÉRÉS PAR LA FIRME AQUATECH SOCIÉTÉ DE GESTION DE L'EAU INC</u>

CONSIDÉRANT QUE la Régie de traitement des eaux de Deux-Montagnes,

par sa résolution RT-337-12-2011, a octroyé un contrat d'exploitation des étangs aérés à Aquatech, Société

de gestion de l'eau inc;

CONSIDÉRANT QUE les représentants de la firme doivent déposer à la

régie un rapport d'activités mensuel conformément

aux clauses du contrat;

Suivant la présentation par appel conférence de monsieur Benjamin Crampond;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu que le rapport mensuel du mois d'août 2014 soit approuvé par le conseil d'administration de la régie. Le rapport est joint au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Résolution RT 086-09-2014

4.2 <u>DÉPÔT DU RAPPORT DE COMPILATION DES DÉBITS DE L'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES POUR LE MOIS DE JUILLET 2014</u>

Il est proposé par madame Manon Robitaille Appuyé de monsieur Louis-Philippe Marineau

Et unanimement résolu que la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes approuve le rapport de compilation des débits de l'usine de traitement des eaux usées de la station d'épuration et la répartition entre les municipalités membres pour le mois d'août 2014. Le rapport est joint au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Résolution RT 087-09-2014

4.3 <u>DÉPÔT DU RAPPORT D'ÉVALUATION DES DÉBITS ET CHARGES DES VILLES TRIBUTAIRES – CAMPAGNE DU MOIS DE JUIN 2014 - PRÉPARÉ PAR ENVIROSERVICES </u>

Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu que la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes approuve le rapport d'évaluation des débits et charges des villes tributaires de la campagne du mois de juin 2014 – premier rapport d'une série de deux - préparé par Enviroservices. Le rapport est joint au procès-verbal pour en faire partie intégrante.



Résolution RT 088-09-2014

4.4 VIDANGE DES DESSABLEURS

CONSIDÉRANT QUE des travaux de vidange des dessableurs incluant le

transport et la disposition des boues à raison de trois

fois durant l'année avaient été prévus;

CONSIDÉRANT QUE les deux premières vidanges ont été complétées;

CONSIDÉRANT QUE le montant alloué pour ces travaux est dépassé et qu'il

reste une vidange a effectuée;

En conséquence,

Il est proposé par madame Manon Robitaille Appuyé de monsieur Louis-Philippe Marineau

Et unanimement résolu d'autoriser une dépense supplémentaire au montant de 3 500 \$ afin de compléter les ouvrages de vidange des dessableurs par l'entrepreneur Monsieur Septiques incluant le transport et la disposition des boues tel que prévu par la résolution numéro 027-02-2014.

La présente dépense est assumée par le poste budgétaire 02-415-00-521.

Résolution RT 089-09-2014

4.5 RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS RELIÉS À L'EXPLOITATION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENTS DES EAUX USÉES OCTROYÉ À AQUATECH, SOCIÉTÉ DE GESTION DE L'EAU INC.

CONSIDÉRANT QU' il s'agit d'un mandat d'un an renouvelable jusqu'à

3 années supplémentaires avec ajustement selon

l'indice des prix à la consommation (IPC);

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu que le conseil d'administration a l'intention de renouveler le contrat de services professionnels relié à l'exploitation d'ouvrages d'assainissement des eaux usées (Dossier 531085) pour l'année 2015 incluant une indexation du tarif selon l'indice des prix à la consommation (IPC) tel que prévu à l'offre de service initiale.

La présente dépense est assumée par le poste budgétaire 02-415-00-445.

Résolution RT 090-09-2014

4.6 ÉTALONNAGE DU SYSTÈME DE MESURES DE DÉBIT DE LA STATION D'ÉPURATION DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES (CANAL PARSHALL)

CONSIDÉRANT l'exigence du MAMOT de procéder à la calibration du système de mesures de débit de la station d'épuration de la Régie;

CONSIDÉRANT la réception l'offre de services de l'entreprise suivante :

- Enviroservices 1 140 \$

Conséquemment,

Il est proposé par madame Manon Robitaille Appuyé de monsieur Louis-Philippe Marineau

Et unanimement résolu de mandater l'entreprise Enviroservices afin de procéder à la calibration du système de mesures de débit de la station d'épuration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes au montant de 1 140 \$.

La présente dépense est assumée par le poste budgétaire 02-415-00-411.



PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent s'exprimer a été tenue conformément à la Loi.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution RT 091-09-2014

6.1 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 SEPTEMBRE 2014

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu que la séance du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes soit levée. Il est 7h00.

Αι ενγνορε Τομέο	STÉRULAUS CIQUÈRS
ALEXANDRE TOMÉO PRÉSIDENT	STÉPHANE GIGUÈRE SECRÉTAIRE INTÉRIMAIRE